

# Bruxelles Patrimoines

35

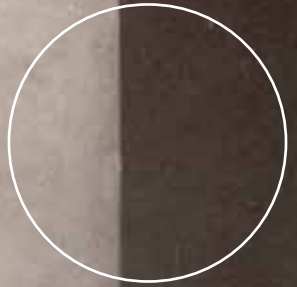
Printemps 2021

# U



[urban.brussels](http://urban.brussels)

**GEORGES HOUTSTONT  
ET LA FIÈVRE ORNEMANISTE  
DE LA BELLE EPOQUE**



# L'entreprise Houtstont

**E**n l'absence d'archives se rapportant à l'entreprise proprement dite, il est malaisé d'avoir une vue complète sur le fonctionnement de l'activité entrepreneuriale de Houtstont. Nous pouvons cependant proposer une esquisse de l'évolution et du mode de fonctionnement de l'entreprise sur base d'autres documents, dispersés dans différentes collections.

## UNE TRADITION SÉCULAIRE : L'ATELIER SUR CHANTIER

Pour travailler sur sa première grande commande à Bruxelles, Houtstont s'installe sur le chantier même. Loin d'être exceptionnelle, cette situation s'inscrit dans une tradition séculaire. Pour les cathédrales du Moyen Âge, on aménageait sur le site même un hangar dévolu à la direction de chantier, servant de rangement aux outils et utilisé comme atelier par les ouvriers et artisans. Cette tradition se poursuit jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle pour la restauration des grandes cathédrales, comme celle des Saints-Michel-et-Gudule à Bruxelles. Depuis 1834 déjà, tous les travaux de restauration s'y déroulent

dans un atelier en régie<sup>1</sup>. Les ouvriers d'élite qui y travaillent disposent d'une expérience exceptionnelle de la restauration d'ouvrages d'architecture gothique<sup>2</sup>. Le chantier de la Banque nationale donne sur la rue du Bois Sauvage; de l'autre côté de la rue se trouve le hangar de la cathédrale. En septembre 1867, la Banque nationale accole à cette construction son propre hangar de chantier pour y entreposer ses matériaux<sup>3</sup>. La restauration de la cathédrale est alors dirigée par l'architecte Louis De Curte.

À mesure que la construction de l'hôtel du gouverneur de la Banque nationale avance et que le travail de finition devient plus important, Houtstont ne peut plus poursuivre son travail sur site; il doit trouver un atelier ailleurs. La Banque propose à Houtstont une solution dans ses propres locaux situés dans le quartier Notre-Dame-aux-Neiges. Houtstont s'y installe en octobre 1865 et fait équiper l'endroit, à ses frais, d'un éclairage au gaz afin de pouvoir travailler le soir. En février 1866, Houtstont, qui manque de place, souhaite construire une extension dans le jardin<sup>4</sup>. Entre-temps, ses commandes se multiplient, elles lui sont adressées par Beyaert, mais aussi par d'autres architectes

1. AGR, Ministère de la Justice et des Bâtiments du culte, dossier 1529/15, Rapport de Louis De Curte, 15/03/1880, suite à la suppression prévue de l'atelier en régie.

2. *Ibidem*

3. ABNB, permis de la Ville de Bruxelles donné le 07/09/1867 en vue de la construction de ce hangar.

4. ABNB, lettre de Houtstont au gouverneur, 20/02/1866.

←  
Modèle en plâtre d'un trophée destiné à un château à Melle. Collection photographique provenant de l'atelier Houtstont (© CIDEP).



**FIG. 1**  
Panorama de Saint-Gilles par Léopold Speekaert (1834-1913). Le tableau présente clairement l'urbanisation croissante des environs de Bruxelles (coll. hôtel de ville de Saint-Gilles © KIK-IRPA, Bruxelles, cliché KM004929).

comme De Curte. Le besoin d'un grand atelier autonome se fait de plus en plus ressentir. En 1866, Houtstont fait un premier pas en ce sens en acquérant un terrain à Saint-Gilles pour y édifier son propre atelier.

## HOUTSTONT DÉMÉNAGE AU QUARTIER LOUISE

L'emplacement choisi n'est certainement pas le fruit du hasard. La *rue de la Source prolongée* – aujourd'hui la rue Veydt – est située dans le triangle formé par la chaussée de Charleroi et l'avenue Louise. Le terrain acquis se trouve sur le territoire de la commune de Saint-Gilles. Ce faisant, Houtstont opte pour un quartier en plein développement, probablement sur les conseils de deux de ses plus proches collaborateurs, les architectes Beyaert et Janssens. Ceux-ci connaissent la valeur du quartier. Ils y sont très actifs et y construisent plusieurs maisons de maître.

Son installation dans le quartier Louise est motivée par d'autres raisons. D'une part, le quartier et ses environs accueillent quantité d'artistes en activité<sup>5</sup>. Dans la rue où Houtstont compte installer son atelier, l'architecte Jean-Pierre Cluysenaar a fait construire en 1865 une maison avec ateliers pour son fils, l'artiste peintre

Alfred Cluysenaar (1837-1902)<sup>6</sup>. Le sculpteur Guillaume De Groot (1839-1922), avec qui Houtstont collabore pour la cage d'escalier de l'hôtel du gouverneur, occupe le n° 213 de la même rue<sup>7</sup>. Jean-Baptiste Robie (1821-1910) et le photographe Louis Ghémar (1819-1873) habitent dans la chaussée de Charleroi toute proche. Dans la rue Saint-Bernard non loin, le sculpteur Adolphe Fassin (1828-1900) construit en 1867 une maison avec atelier qui sera rachetée plus tard (1880) par Julien Dillens (1849-1904)<sup>8</sup>.

Enfin, la présence dans ce quartier d'un entrepôt de pierre de France constitue sans doute un autre atout non négligeable. Celui-ci était localisé à l'angle de la chaussée de Charleroi et de la nouvelle avenue Louise, sur quelques plans de cadastres du quartier datant d'autour de 1860.

## ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

L'étude des lieux d'établissement des artistes dans le Bruxelles du XIX<sup>e</sup> siècle montre qu'ils privilégient les emplacements situés à la limite entre la ville et la campagne<sup>9</sup> (FIG. 1). Cette implantation offre l'avantage de grandes parcelles financièrement accessibles à proximité de la ville. Le choix de Houtstont répond ainsi à une tendance plus générale. Il faut cependant faire ici une remarque : la création de l'avenue

5. Linda Van Santvoort 2010.

6. ACSG TP, 1865, ind. n° 4154, demande de permis de construire au nom de J. P. Cluysenaar.

7. ABNB, lettre de Beyaert au gouverneur, 12/12/1867.

8. ACSG TP, 1867, ind. n° 6058, demande de permis de construire en date du 02/09/1867. À partir de 1880, l'habitation et l'atelier reviennent au sculpteur Julien Dillens.

9. Van Santvoort 1996, p. 10-60, partie I, chap. 2, *De verspreiding van de kunstenaarsateliers over de Brusselse regio* [La répartition des ateliers d'artistes dans la région bruxelloise]. Ces données sont confirmées par les recherches de Debroux 2013.

**FIG. 3**  
Travaux de nivellement le long de l'avenue Louise, photographie de Charles Neyt (© AGR, iconographie 2579).



**FIG. 2**  
Saint-Gilles, triangle de l'avenue Louise et de la chaussée de Charleroi, avec indication du projet de tracé des rues tel que dessiné par Victor Besme, vers 1860. L'ensemble du secteur est encore sans constructions, détail extrait de *Bruxelles, Ixelles, Saint-Gilles*, Victor Besme [1858-1881], éd. Bruxelles, Vandermaelen (© KBR Cartesius, <https://uurl.KBR.be/1500632>).



Louise, sa destination – être l'une des avenues les plus prestigieuses de la capitale – et son annexion à la Ville en 1864 ont conduit à un rapide renchérissement des terrains environnants<sup>10</sup>. En 1869, c'est sur l'avenue Louise que l'on construit la première ligne de tramway du pays<sup>11</sup>. Il est donc probable que Houtstont ait dû consacrer un budget important à l'achat d'un terrain dans le quartier.

**FIG. 4**  
Saint-Gilles, triangle de l'avenue Louise et de la chaussée de Charleroi. Les rues nouvellement aménagées sont indiquées en rouge. L'atelier de Houtstont (1867) rue Veydt existe déjà, détail extrait de *Bruxelles, Ixelles, Saint-Gilles*, Victor Besme [1858-1868], éd. Bruxelles, Vandermaelen (© KBR Cartesius, <https://uurl.KBR.be/1259770>).

- 1 = 'entrepôt de pierre de France'
- 2 = atelier d'un photographe
- X = emplacement de l'atelier de Houtstont

10. Duquenne 2007, p. 127-129.

11. Duquenne 2007, p. 113.

La cartographie de ce coin de Bruxelles est éclairante à plus d'un égard : elle donne en effet une bonne image de la manière dont le triangle entre la chaussée de Charleroi (1841) et l'avenue Louise (1859), auparavant espace vacant, s'est mué en un quart de siècle à peine en un quartier en pleine expansion.

Une carte de Saint-Gilles datant de 1860 environ montre un triangle encore pratiquement vide<sup>12</sup>. Les constructions le long de la chaussée de Charleroi restent rares, de même que sur l'avenue du Bois de la Cambre – la future avenue Louise. Le tracé des rues à venir est indicatif et ne correspond pas à ce qui sera réalisé dans les faits. L'entrepôt de pierre de France et l'emplacement de l'atelier du photographe Louis Ghémar sont ajoutés à l'encre rouge (FIG. 2).

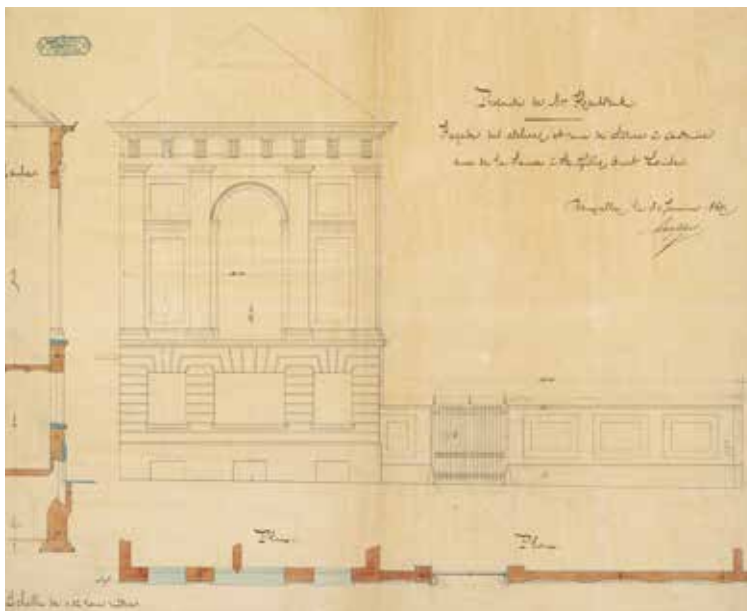
Le lieu où Houtstont construira son atelier se trouve dans une zone qui reste à construire, pour laquelle le géomètre-expert et urbaniste Victor Besme réalise les plans approuvés en 1864. Pour combler l'important dénivelé, il faut déplacer deux millions de mètres cubes de terres. Les travaux de terrassement sont achevés en 1866, après quoi seulement les terrains peuvent être mis en vente<sup>13</sup>. Houtstont se précipite pour acquérir une parcelle l'année même (FIG. 3).

Une carte de 1868 montre qu'entretemps, les rues sont prêtes et le lotissement bat son plein. Dans la rue de la Source prolongée, l'atelier de Houtstont est le seul bâtiment construit. La façade de l'atelier coupe la perspective de la nouvelle rue Blanche vue depuis l'avenue Louise. Le terrain de l'atelier jouxte les habitations existantes de la chaussée de Charleroi (FIG. 4).

Les crises qui se succèdent de 1866 à 1895 vont ralentir l'urbanisation du quartier, où la construction ne se poursuivra qu'à petit rythme pendant vingt ans. L'habitat répond à la structure de lotissement typiquement bruxelloise : des parcelles profondes et étroites. L'idée initiale, qui prévoyait pour le secteur de l'avenue Louise une répartition ordonnée en parcelles plus vastes en vue d'une construction résidentielle plus espacée, n'a pas résisté à une volonté de lotissement axée sur le gain<sup>14</sup>.

## L'ATELIER

En janvier 1867, Houtstont introduit auprès de la commune de Saint-Gilles une demande en



**FIG. 5**  
Façade avant de l'atelier rue Veydt, 1867, avec le cachet de l'arch. Henri Beyaert (© KBR, Cabinet des Estampes, FH, dossier 49, SIII 38930).

vue de la construction d'un atelier sur les plans d'Henri Beyaert<sup>15</sup>. L'atelier est construit rue de la Source prolongée par l'entrepreneur Théodore Melot. Le trio Beyaert-Melot-Houtstont, actif sur le chantier de la Banque nationale, se retrouve ainsi sur ce projet<sup>16</sup> (FIG. 5).

Si pour Houtstont la mise en service de son propre lieu de travail est un besoin urgent, les choses semblent pourtant aller moins vite que prévu. En octobre 1867, Houtstont se plaint à l'architecte Wynand Janssens que l'atelier est loin d'être terminé : « Je comptais (...) me servir des ateliers que je fais construire, mais hélas je ne puis prévoir même le jour où je pourrai en disposer. »<sup>17</sup>

On ignore à quel moment Houtstont a pu disposer de son atelier ; peut-être n'est-ce pas avant le début des années 1870<sup>18</sup>. Le bâtiment de trois étages, surmontant une demi-cave, a une largeur de façade de 10,30 m à front de rue et une profondeur de 25,50 m. Avec une hauteur sous corniche de 14 m, c'est une construction d'un volume impressionnant, pouvant accueillir plusieurs espaces de travail. À côté des ateliers se trouve un bout de terrain non construit d'une largeur de 14 m, séparé de la rue par un mur. Un portail donne accès à la cour et aux ateliers. Bien qu'il s'agisse d'une architecture utilitaire, Beyaert

12. KBR Cartesius, <https://uurl.kbr.be/1500632> [Bruxelles Ixelles St Gilles/Victor Besme] – [1:2500] – [Bruxelles : Établissement géographique fondé par Ph. Van der Maelen, vers 1863-1876].

13. Duquenne 2007, p. 128.

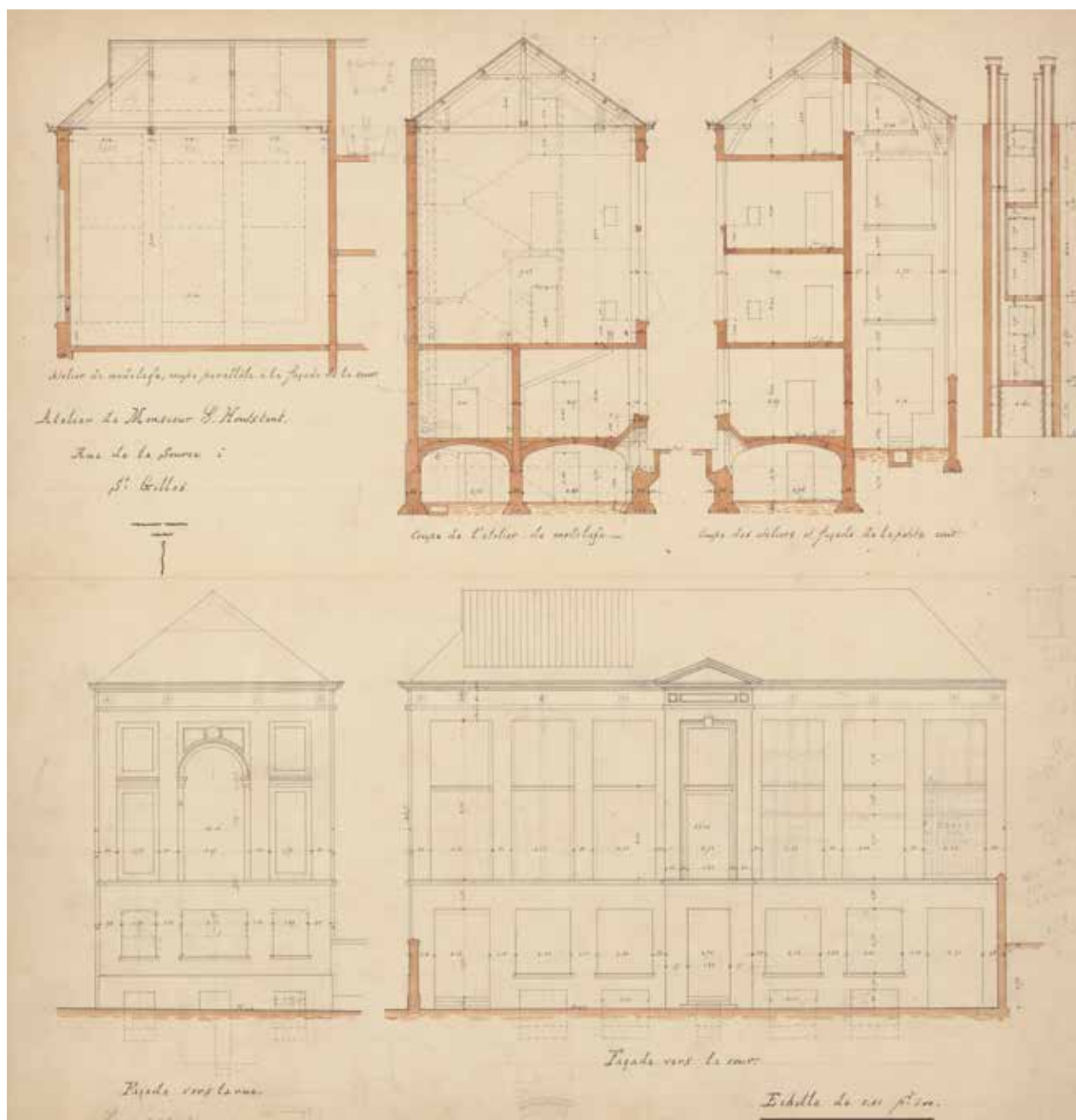
14. Duquenne 2007, p. 113-114.

15. ACSG TP, 1867, ind. 5580, demande de permis de construire, 30/01/1867. L'adresse indiquée par Houtstont est toujours Montagne de l'Oratoire 1.

16. *Idem*. Théodore Melot est aussi l'entrepreneur de l'hôtel du gouverneur de la banque nationale ainsi que de la colonne du Congrès.

17. ABNB, lettre de Houtstont à Wynand Janssens, 07/10/1867

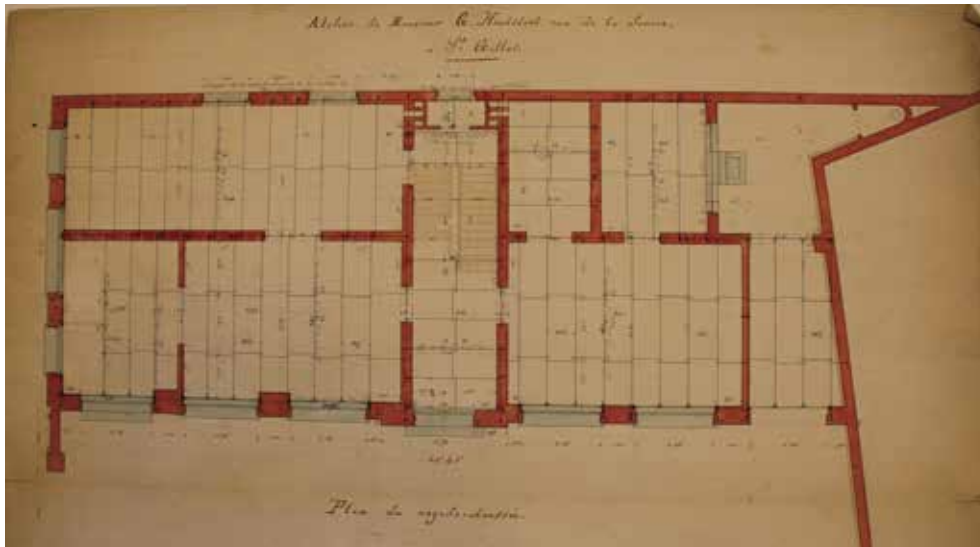
18. L'Almanach de Bruxelles ne donne l'adresse de l'atelier de Houtstont rue Veydt n° 12 qu'à partir de 1878. Ce n'est que bien plus tard que les numéros de police de la rue Veydt seront modifiés, l'atelier de Houtstont recevant alors un numéro impair, d'abord le 3, ultérieurement les 13 et 15.



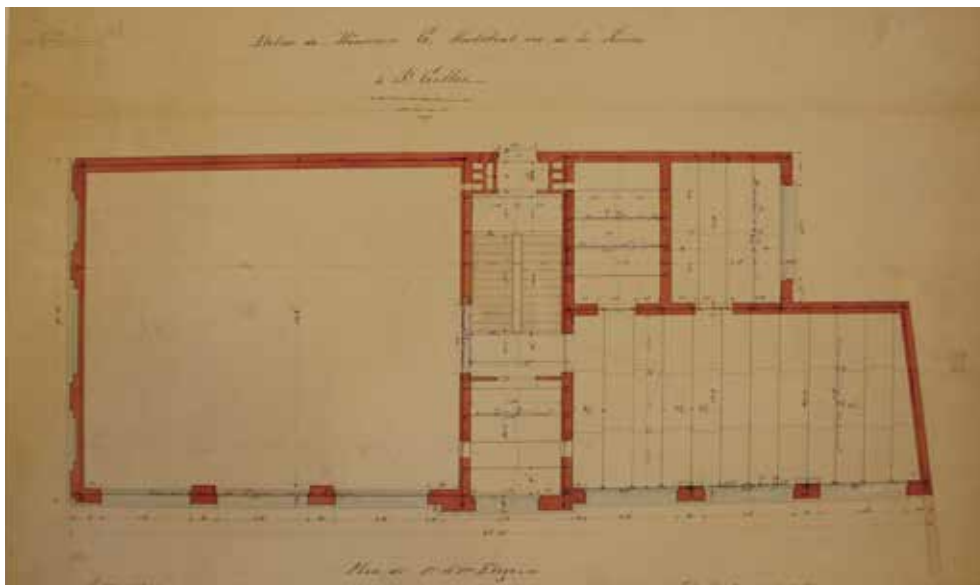
**FIG. 6**  
Coupes de l'atelier de Houtstont rue Veydt, 1867, avec le cachet de l'arch. Beyaert (© KBR, Cabinet des Estampes, FH, dossier 49, SIII 38935).

ne manque pas de lui donner une allure monumentale. Sur la façade avant, on distingue au niveau des deuxième et troisième étages un ordre colossal associé à un motif d'arc de triomphe (Serliana). Avec le faux appareil à la française de l'étage inférieur et les triglyphes placés sous la corniche, l'ensemble a des allures de temple. La façade avant est en grande partie aveugle; les seuls jours sont au rez-de-chaussée. La façade latérale orientée nord-ouest est ordonnancée de

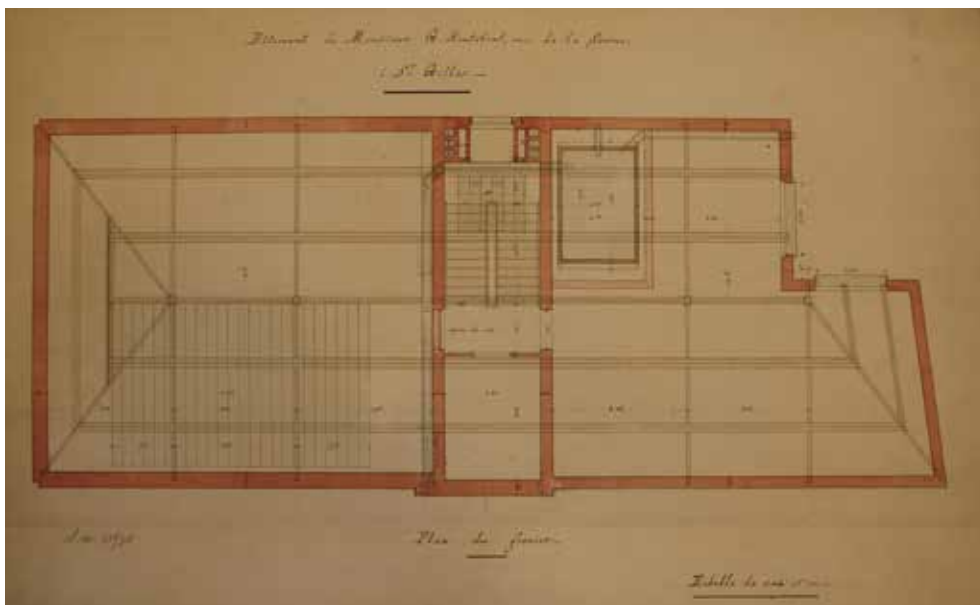
façon rationnelle et percée de grandes et hautes fenêtres, laissant entrer la lumière dans les ateliers se trouvant derrière. Cette façade possède sept travées, dont la centrale, plus étroite et surmontée d'un petit fronton, correspond à l'escalier central du bâtiment. Le contraste entre le classicisme de la façade avant et le caractère industriel de la façade latérale – induit notamment par le traitement des fenêtres – est frappant (FIG. 6).



**FIG. 7A**  
Plan du rez-de-chaussée de l'atelier, 1867, arch. Henri Beyaert (© KBR, Cabinet des Estampes, FH, dossier 49, SIII 38937).

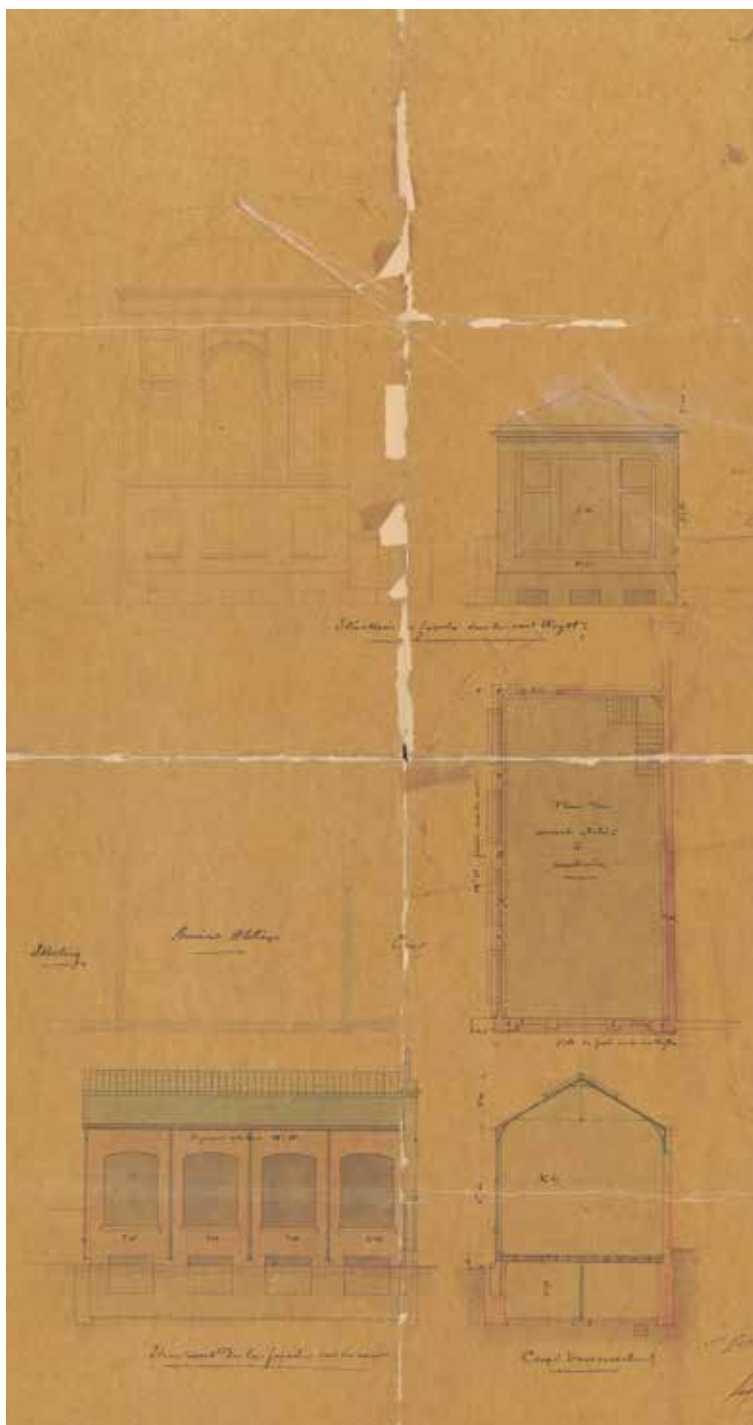


**FIG. 7B**  
Plan du premier étage de l'atelier, 1867, arch. Henri Beyaert (© KBR, Cabinet des Estampes, FH, dossier 49, SIII 38919).



**FIG. 7C**  
Plan du grenier de l'atelier, 1867, arch. Henri Beyaert (© KBR, Cabinet des Estampes, FH dossier 49, SIII 38934).





**FIG. 8**  
Le deuxième atelier de la rue Veydt, 1879 (© KBR, Cabinet des Estampes, FH, dossier 49, SIII 38913).

19. ASG TP, demande de permis de construire, 31/05/1877.

20. ASG TP, demande de permis de construire, 17/10/1879.

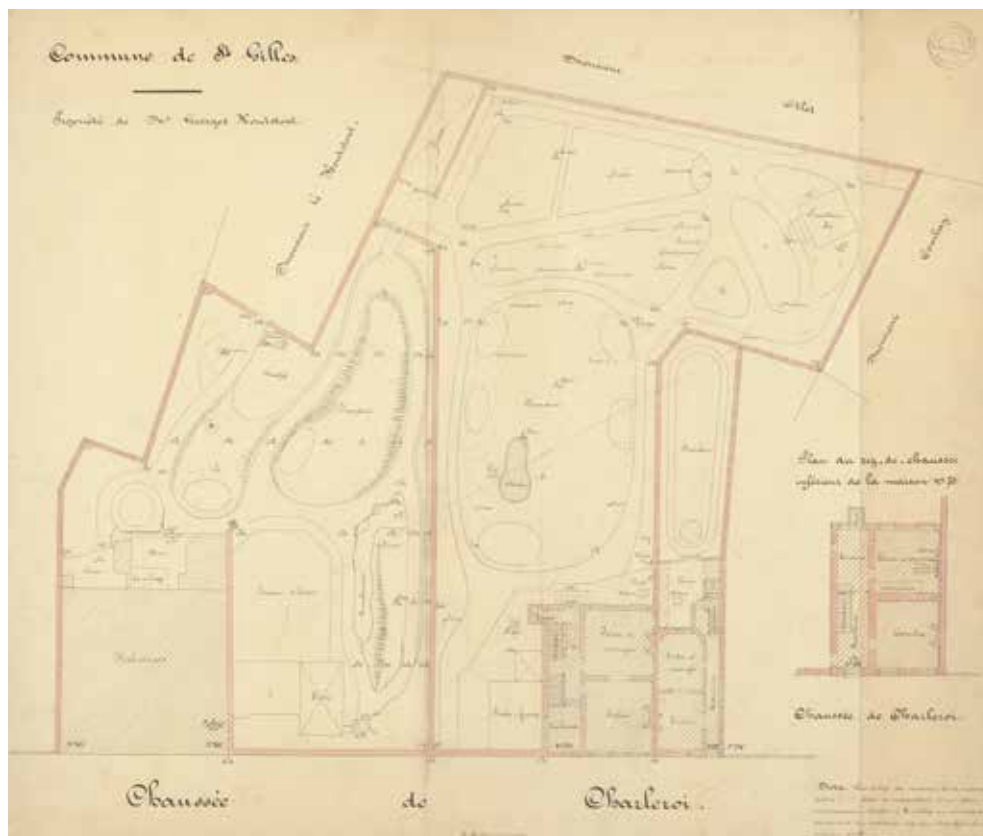
Selon les élévations conservées, la partie frontale du bâtiment – d’une profondeur de trois travées – est occupée à partir du premier étage par un atelier de modelage d’une hauteur sous plafond de 9 m, allant jusqu’au faite du toit, où un vitrage assure un éclairage naturel zénithal.

Les plans des différents étages donnent une image claire de l’organisation du bâtiment. Houtstont ajuste la conception et la construction de son atelier à ses activités et prévoit toutes les techniques qu’il déploie, en leur réservant des espaces dédiés (FIG. 7A, 7B, 7C).

Le rez-de-chaussée abrite une réserve, ainsi qu’un atelier de moulage, un autre pour le travail du marbre et un troisième pour le carton-pierre. Au premier étage, la partie avant du bâtiment héberge un atelier de modelage et de sculpture sur bois sous de hauts plafonds; au deuxième, à même hauteur que le vide de l’atelier de modelage, il y a un atelier de sculpture sur plâtre. Un grand réservoir d’eau est installé au grenier.

En 1877, Houtstont est confronté à un manque de place. Il construit alors un hangar au fond du jardin; c’est un bâti ouvert, probablement destiné à ranger les outils. Sur la demande de permis de construire, Houtstont se désigne comme « entrepreneur »<sup>19</sup>. Au même moment, jouxtant l’atelier dans la propriété déjà bien encombrée de la rue Veydt, on érige un grand bâtiment, le *Royal Skating*, selon un projet de l’architecte Gérard Maréchal.

Une nouvelle extension suivra en octobre 1879. Dans le jardin adjacent à l’atelier, Houtstont en bâtit un nouveau dont la façade donne sur la rue Veydt<sup>20</sup>. Les plans de la construction ne sont pas signés par un architecte. Ce deuxième atelier, ayant une longueur en façade de 7,84 m, une profondeur de 14,50 m et une hauteur de 6,10 m, est nettement plus petit que le premier. Le nouveau bâtiment ne comporte qu’un seul grand local de travail; les documents ne donnent pas d’indication précise quant à sa destination. La composition de la façade est une version simplifiée de celle du grand atelier. Dépourvue de la monumentalité du premier, celle-ci s’affiche, côté rue, comme le lieu de travail d’un artisan ordinaire (FIG. 8).



**FIG. 10**  
Les propriétés de Houtstont le long de la chaussée de Charleroi aux n°s 66-68, 70 et 72, mesurée par le géomètre-arpenteur Vankeerberghen vers 1895 (© KBR, Cabinet des Estampes, FH, dossier 31, SIII 38361).

## LES MAISONS DE HOUTSTONT

Choisissant, à l'instar de nombreux sculpteurs, d'habiter à proximité immédiate de son lieu de travail, Houtstont se domicilie chaussée de Charleroi 66 à Saint-Gilles à partir du 19 août 1868<sup>21</sup>. Le jardin de cette maison donne sur la parcelle sur laquelle Houtstont construit son atelier. Ce choix lui permet de garder constamment un œil sur l'atelier et sur ceux qui y travaillent.

Au moment où Houtstont s'installe chaussée de Charleroi, le côté pair de la rue est encore en construction et il y subsiste plusieurs brèches et friches, comme le montre le Plan parcellaire de Saint-Gilles. La maison acquise par Houtstont a été construite par le baron François Mols dès 1859-1860<sup>22</sup> (FIG. 9).

Un levé du géomètre-expert Vankeerberghen – à dater de la fin des années 1890 – permet de situer les propriétés de Houtstont sur la chaussée de Charleroi (FIG.10). Suivant le plan de cadastre Bruxelles & ses environs (édition de 1894), à ce



**FIG. 9**  
Les habitations que Houtstont achètera chaussée de Charleroi figurent sur la carte ; le terrain où il construira son atelier est toujours en friche, détail extrait de P.C. Popp, plan parcellaire de la commune de Saint-Gilles, Bruxelles, H. Goemaere, vers 1860 (© KBR Cartesius, <https://uurl.KBR.be/1038248>).

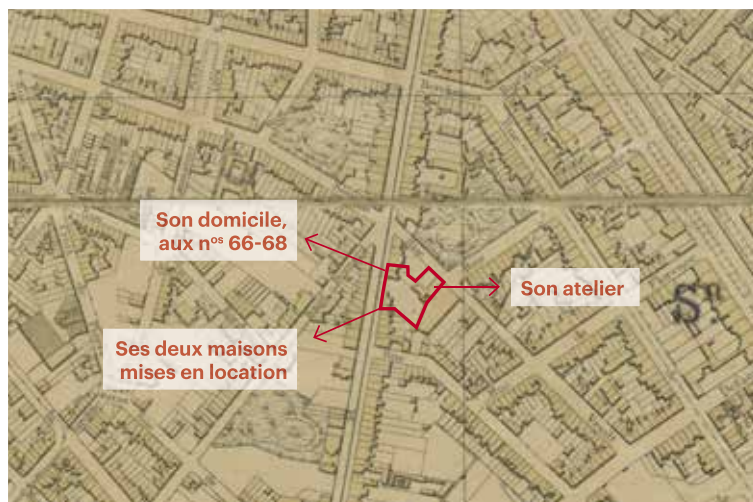
moment, les propriétés de Houtstont bordant la chaussée de Charleroi comprennent trois immeubles donnant chacun sur un grand jardin. Sa propre habitation aux n°s 66-68 – peut-être le résultat de la jonction de deux parcelles –, située

21. Extrait du registre de la population, commune de Saint-Gilles. Dans l'Almanach, il n'est mentionné à l'adresse chaussée de Charleroi 66 qu'à partir de 1873 et, bien plus tard, en 1897, au numéro double 66-68.

22. Urban.Brussels, IP3029 dossier de l'Inventaire, recherche dans les Archives TP de la commune de Saint-Gilles (08/2000 A-M Pirlot).



**FIG. 12**  
Projets de manteaux de cheminée pour les habitations chaussée de Charleroi 66-68, attribuables à Houtstont (© KBR, Cabinet des Estampes, FH, dossier 31, S38361B).



**FIG. 11**  
Propriétés de Houtstont le long de la chaussée de Charleroi et de la rue Veydt, détail extrait de Bruxelles & ses environs, 1894, Institut cartographique militaire) (© KBR Cartesius, <https://uurl.kbr.be/1558804>).

23. AVB, divers 48, contrat de bail passé le 15/10/1894 entre Georges Houtstont et Victor Horta. Selon l'Almanach, il quitte l'endroit en 1900.

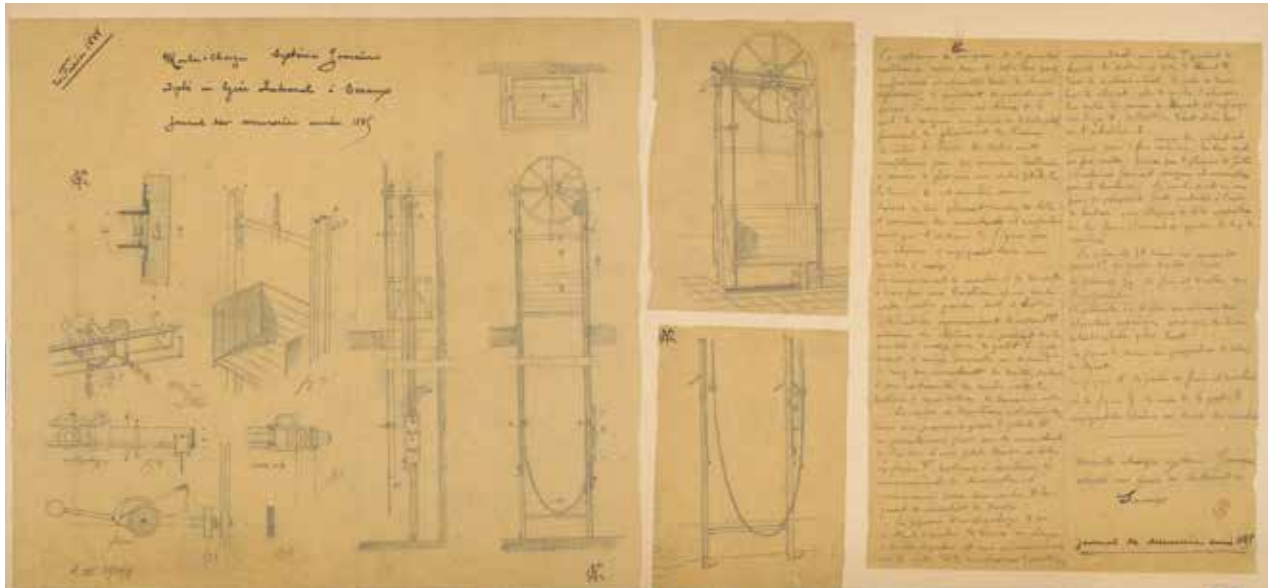
24. Le lycée est construit en 1882 par l'architecte Anatole de Baudot. Le bâtiment est aujourd'hui classé monument historique.

à l'extrême-gauche sur le plan, est une construction mitoyenne donnant sur un vaste jardin séparé de la rue par un mur. Dans le jardin, adossé au mur, se trouve un grand jardin d'hiver sous serre; il y a également un jardin de rocaille. À la droite du jardin se trouvent deux autres habitations, les n°s 70 et 72, qui à l'époque appartiennent également à Houtstont. Le n° 70, une autre maison mitoyenne, donne sur un jardin encore plus long, agrémenté d'un pavillon. Le n° 72, enfin, est une maison de ville étroite dotée d'un long

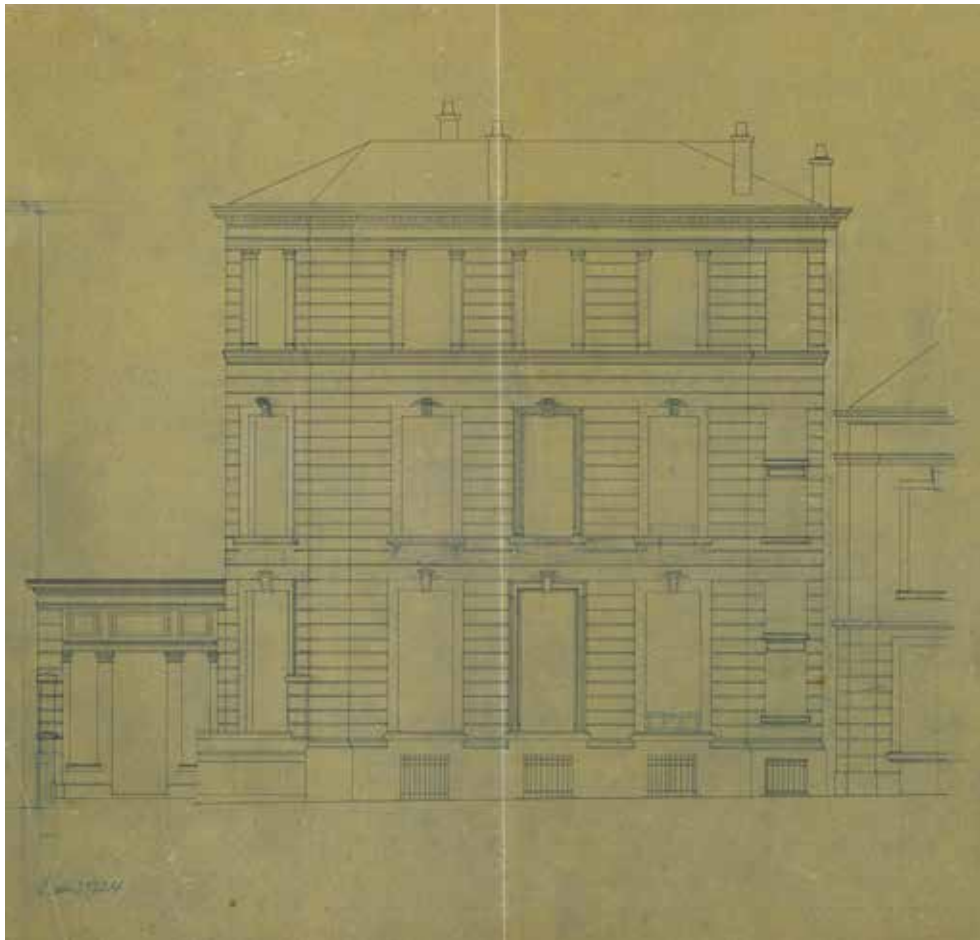
jardin. L'ensemble des jardins forme une oasis de verdure dans cette zone urbanisée dans laquelle des pommiers et des poiriers sont plantés. Chaque jardin est bordé par un mur, mais des passages sont prévus et le fond du jardin des n°s 66-68 est relié à l'atelier de la rue Veydt. L'architecte Victor Horta occupe le n° 70 de 1894 jusqu'à ce qu'il déménage, en 1901, dans sa nouvelle maison avec atelier de la rue Américaine à Saint-Gilles<sup>23</sup> (FIG. 11).

Les archives privées de Houtstont conservent plusieurs croquis et dessins en rapport avec les extensions et les modifications des intérieurs des immeubles de leur propriétaire. Houtstont a traité ses aménagements avec un grand soin et dans le moindre détail, comme en témoignent les croquis des cheminées, des lambris, du mobilier et jusqu'à la quincaillerie et les lustres (FIG. 12).

En 1888, Houtstont équipe sa maison d'un monte-charge, un élément de confort qui semble lui tenir à cœur, comme le montre un dessin paraphé qui en explique les aspects techniques de façon détaillée (FIG. 13). Dans le texte autographe qui accompagne le croquis, Houtstont décrit le fonctionnement du monte-charge et renvoie à une réalisation du même type au lycée Lakanal de Sceaux en France<sup>24</sup>. Dans son œuvre comme dans sa vie, sa patrie d'origine reste une référence pour Houtstont.



**FIG. 13** Croquis d'un monte-charge à installer dans l'habitation privée de Houtstont chaussée de Charleroi 66, 1888, paraphe de Houtstont (© KBR, Cabinet des Estampes, FH, dossier 53, S39094).



**FIG. 14** Habitation à l'angle de la rue Veydt et de la rue Blanche, construite sur commande de Houtstont, 1904 (© KBR, Cabinet des Estampes, FH, dossier 41, S111 38624).



**FIG. 15**  
L'une des propriétés de Houtstont, à l'angle de la rue Blanche et de la rue Veydt, 1904 (A. de Ville de Goyet, 2020 © urban.brussels).

Par ailleurs, qu'il attache autant d'importance à un confort moderne est très certainement à mettre en rapport avec son esprit d'entreprise et sa volonté d'aller de l'avant : ainsi, il dispose d'une ligne téléphonique dès 1891<sup>25</sup>.

Les propriétés de Houtstont permettent de se faire une idée de son statut. En 1904, Houtstont construit une habitation à l'angle de la rue Blanche et de la rue Veydt, presque en face de son atelier ; il la destine sans doute à être une maison de rapport. L'immeuble remplit la parcelle d'angle de manière ingénieuse, laissant même place à un petit jardin à front de rue. Les plans de cette construction sont conservés dans les archives de Houtstont – sans signature d'un architecte –, de même qu'une série de croquis pour l'aménagement intérieur<sup>26</sup>. (FIG. 14 ET 15).

## CHANTIERS ET ENTREPÔT

Vers le milieu des années 1870, l'entreprise tourne à plein régime et traite simultanément plusieurs commandes, la plupart à mener dans le centre-ville densément bâti. Bien qu'il dispose d'ateliers spacieux et qu'une bonne partie du travail s'effectue sur les chantiers de construction, Houtstont reste à la recherche de lieux d'entreposage pour ses matériaux et outils.

À partir de 1873, Houtstont fournit des pierres dans le cadre de l'extension de la Banque nationale, mais par manque de place ne peut les entreposer sur le chantier même. En bordure du quartier Léopold, entre la rue de Toulouse et la *rue de l'Activité*, il a installé un chantier où il travaille également la pierre. Ses voisins, mécontents des nuisances, se plaignent à la Ville de Bruxelles, qui à son tour intime à Houtstont de cesser le chantier. Un entretien avec l'échevin Lemaieur restant sans fruit, Houtstont s'adresse au gouverneur de la Banque nationale afin qu'il intercède pour lui auprès de la Ville pour que ce chantier indispensable puisse être maintenu<sup>27</sup>. Il n'est pas clair si cette démarche a eu le résultat escompté.

À partir de 1890 environ, Houtstont dispose d'un terrain au n° 24 de la rue de Moscou<sup>28</sup>. L'Almanach mentionne qu'il y a un « chantier » où il peut entreposer ses matériaux. La rue de Moscou à Saint-Gilles est un bout de rue longeant l'Hôtel des Monnaies, dont la construction a commencé en 1879. Sur le plan *Bruxelles & ses environs*, on

25. Des numéros de téléphone figurent dans l'Almanach de Bruxelles à partir de 1889.

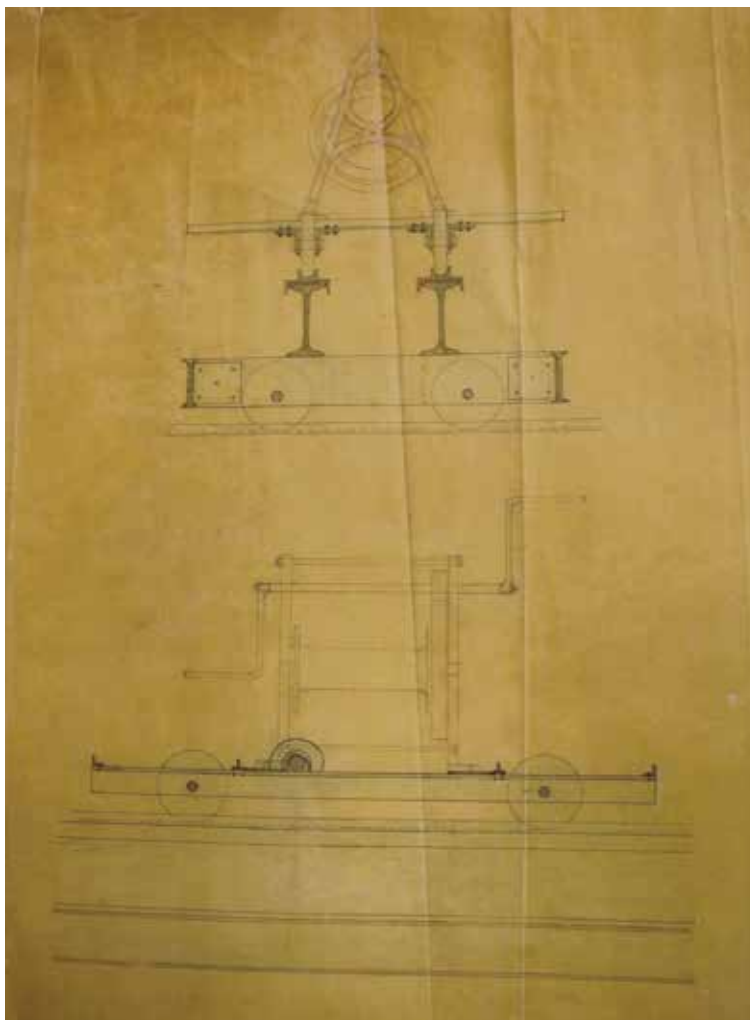
26. Aujourd'hui rue Blanche 42, [http://www.irismonument.be/fr.Saint-Gilles.rue Blanche.42.html](http://www.irismonument.be/fr.Saint-Gilles.rue%20Blanche.42.html)

27. ABBN, lettre de la Ville de Bruxelles à Houtstont, 19/08/1874.

28. Almanach, Rue de Moscou n° 24 à partir de 1887.



**FIG. 16**  
Dans la rue de Moscou à Saint-Gilles, Houtstont possède un chantier pour l'entreposage et le travail de matériaux, détail extrait de *Bruxelles & ses environs*, 1894, Institut cartographique militaire © KBR Cartesius, <https://uurl.KBR.be/1558804>.



**FIG. 17**  
La porte roulante du chantier de Houtstont rue de Moscou à Saint-Gilles © KBR, Cabinet des Estampes, FH, dossier 28, SIII 38259).

voit vers le milieu de cette rue une grande friche entourée de bâtiments construits. L'endroit présente l'avantage de n'être éloigné que d'un kilomètre de l'atelier de la rue Veydt, et d'un autre kilomètre de la gare du Midi. Houtstont équipe son chantier de divers appareils, dont une « porte roulante » permettant de déplacer des pierres très lourdes (FIG. 16 ET 17).

Les extensions successives des ateliers et des chantiers et entrepôts annexes sont des preuves incontestables que l'entreprise Houtstont ne cesse de croître, une croissance qui s'accélère avec la multiplication de commandes à exécuter simultanément.

## LA SCULPTURE ORNEMENTALE, UN TRAVAIL DE SPÉCIALISTE

Pendant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la construction a le vent en poupe. Les entreprises générales se chargent de grands chantiers (il suffit de penser à De Vestel pour le Palais de Justice) et recourent pour cela à la sous-traitance en faisant appel à des entrepreneurs et artisans de moindre taille<sup>29</sup>. Houtstont appartient à cette dernière catégorie d'intervenants : sur un chantier, il s'occupe de lots qui concernent son métier de façon spécifique.

L'ornemaniste possède des compétences particulières : il maîtrise le dessin et la perspective,

<sup>29</sup>. Voir à ce propos Bertels 2011.



^  
**FIG. 19**  
Modèles en plâtre destinés à des chapiteaux. Collection photographique provenant de l'atelier Houtstont (© CIDEP).

<  
**FIG. 18**  
Croquis d'ornements, paraphé Georges Houtstont (© KBR, Cabinet des Estampes, FH, dossier 11, S III 37720).



**FIG. 20**  
Équipe des tailleurs de pierre (ornemanistes) sur le chantier du Palais de Justice ; les outils sont prêts. À l'avant-plan à droite, le contremaître. Serait-ce Georges Houtstont ? (© CIDEP).

peut modeler et il apparaît comme un expert de la mise au point<sup>30,31</sup>. Il connaît les styles et peut décliner un vaste vocabulaire de l'ornement puisé dans l'histoire de l'architecture et de l'art. Pendant la période d'activité de Houtstont, le nombre de livres d'exemples et de modèles se multiplie de façon impressionnante ; les sources d'inspiration ne manquent donc pas (FIG. 18).

Si nous ne connaissons pas le contenu de sa bibliothèque privée, il est certain que Houtstont n'hésite pas à fréquenter les bibliothèques publiques pour y chercher de quoi nourrir sa créativité. Certains de ses dessins portent des références d'ouvrages consultés à la Bibliothèque royale ou dans celle du palais des Beaux-Arts<sup>32</sup>. Comme tout artiste, il repère avec un œil de connaisseur des ornements sur

des monuments existants, qu'il copie dans des carnets en vue d'une éventuelle utilisation future. Il se constitue ainsi une base documentaire personnelle.

La connaissance des matériaux qu'il a à traiter suppose une formation diversifiée. Cependant, tant en Belgique qu'en France, on se plaint d'un manque pratiquement total de formation au métier d'ornemaniste. Conscient du problème, Beyaert déclare en 1862 qu'il existe un besoin urgent de formation spécialisée<sup>33</sup>. En France, la même question est posée dans un rapport rédigé par des ornemanistes ayant participé à l'Exposition universelle de Londres de 1862, qui réclament une formation de meilleure qualité et plus orientée, de même qu'une plus grande reconnaissance et une meilleure rémunération du métier<sup>34</sup>.

30. La mise au point est une technique selon laquelle des points de mesure placés sur un modèle en plâtre sont reproduits à l'aide de compas ou d'un pantographe sur l'ornement (ou la statue) en pierre ou en bois.

31. Combarieu, Heingle, Monjon 1864, p. 480.

32. KBR Pr, FH, dossier 11, S37681 « Robert et Jacques Adam/N° du volume à la Bibliothèque royale 150245 Adam Louis XVI anglais ». Il s'agit d'une œuvre qui figure toujours au catalogue de la KBR, sous la même référence. PENDULE. *The Works in Architecture of the late Robert and James Adam, containing Plans of the principal Buildings erected in Great Britain in the Reign of George the Third*, Londres, 1822.

33. ABNB, lettre de Beyaert au gouverneur, 03/10/1862.

34. Combarieu, Heingle, Monjon 1864, p. 480.



		9042	
Ricci Archange	1	Vitrac Martial	29
Deraed Joseph	1	Huons Xavier	30
Dezraef Alexandre	2	Sailla Gerard	31
Hombosch Francois	3	Sailla Leon	32
Vardoot Julien	4	Gotfiron Henri	33
Taijmans Albert	5	Gotfiron Constant	34
Schaeyens Ernest	6	Dezart Pierre	35
Dumoulin Benoit	7	Marx Jacques	36
Van Lembeck Guillaume	8	Deltry	37
Dekkersmaeker Francois	9	Verlaine Armand	38
Dolpers "	10	Lefevre Jules	39
Stuabens Pierre	11	Elskens Francois	40
Tranchex Joseph	12	Justrie Adolphe	41
Coppens H.B.	13	Tarmouker Emile	42
Kijfries Antoine	14	Jobin Francois	43
Dezreef L.B.	15	Devos J.J.	44
Laduron Alfred	16	Dohy Anatole	45
Alanquart Henri	17	Jobin Leopold.	46
Bove Eugène	18		
LeRog Georges	19		
Arqy Alphonse	20		
Duquesne Alphonse	21		
Van Guldenberg Jean	22		
Davroux Adrien	23		
Debuyl Marie	24		
Cherreaerts Marie	25		
Vandebroecck Edouard	26		
Debrusscher Francois	27		

**FIG. 21**  
Liste des ouvriers ayant travaillé pour Houtstont sur la fontaine Anspach. Pièce jointe à une lettre de Houtstont au Collège des bourgmestre et échevins, 11.08.1897 (© AVB, TP 9042).

L'ornemaniste joue un rôle charnière entre le maître d'ouvrage, l'architecte, l'entrepreneur général et tous les autres acteurs de son chantier. Sa tâche consiste à traduire, dans un modèle tridimensionnel en plâtre, les dessins des ornements en relation avec l'architecture, un intérieur ou un objet tels qu'ils sont fournis par l'architecte ou le concepteur. Il peut s'agir de meubles, de lambris, de luminaires, etc. Le modèle en plâtre, étape intermédiaire avant une réalisation finale en pierre ou en bronze, peut être remplacé pour certains types d'éléments décoratifs par une solution de rechange moins coûteuse, exécutée selon des techniques d'imitation peu chères comme le stuc, le staff ou le carton-pierre. La technique du staff permet la production en série<sup>35</sup>. Houtstont applique toutes ces techniques

avec un grand savoir-faire et peut répondre ainsi à la très grande demande de décoration intérieure des bâtiments publics et des habitations bourgeoises (FIG.19).

L'implication de l'ornemaniste dans le projet formel et la démarche créative est variable, et fortement déterminée par l'espace de liberté que l'architecte (ou le concepteur en général) lui accorde. Dans certains cas, la marge de manœuvre créative d'un ornemaniste expérimenté tel que Houtstont dépasse celle de la simple exécution. Les architectes qui sont fréquemment appelés à lui comptent sur son apport créatif, étayé par une connaissance approfondie de l'ornement à travers l'histoire.

35. De Clercq, Snaet 2010, p. 75 et p. 85.

## SUR ÉCHAFAUDAGE

Pour réaliser la sculpture ornementale, les architectes bruxellois optent de préférence pour une finition selon la méthode française, à savoir la taille à même l'ouvrage, sur l'échafaudage. C'était là d'ailleurs un des arguments de Beyaert pour faire venir Houtstont à Bruxelles. Houtstont connaît bien cette façon de travailler, ce qui est un facteur déterminant de son succès. « L'atelier » est installé à même l'échafaudage, où une protection contre la pluie et les intempéries est prévue pour les ouvriers au travail (FIG. 20).

## LE PLUS GRAND

« Il possède à Bruxelles l'atelier le plus complet et le mieux outillé, où un grand nombre de belges sont constamment occupés. »<sup>36</sup> Tels sont les mots de l'ingénieur François Wellens (1812-1897), inspecteur au ministère des Travaux publics, adressés en 1876 au ministre de la Justice lors de la construction du Palais de Justice de Bruxelles. Sur ce chantier, Houtstont réalisera l'ornementation en sous-traitance pour l'entrepreneur Devestel. Pour faire appel à Houtstont dans le cadre de ce projet gigantesque, le principal argument invoqué est qu'il dispose des connaissances, de l'expérience mais aussi de la main-d'œuvre qualifiée nécessaires pour mener cette mission à bonne fin.

C'est la période où les ateliers Houtstont sont au faite de leur activité, tant dans la capitale que sur de nombreux autres chantiers menés en parallèle. Il est difficile de retracer le nombre d'ouvriers occupés sur ces divers chantiers, même si Houtstont tient registre du nombre d'heures-homme prestés sur chacun d'eux. Si peu de ces états horaires ont été conservés<sup>37</sup>, ils indiquent cependant que beaucoup de commandes de Houtstont requièrent une main-d'œuvre abondante. Les chantiers épousent le rythme des saisons : les heures de travail sont plus nombreuses en été. Des semaines de travail de plus de 100 heures ne sont pas une exception à l'époque : ce n'est qu'en 1904 que la loi fixera la durée du travail à un maximum de 11 heures par jour. On ne peut dire ni même estimer vraiment le nombre d'ouvriers employés par Houtstont, d'autant qu'ils restent anonymes. Lors de l'achèvement de la fontaine Anspach en 1897, Houtstont dresse une liste de noms d'ouvriers qui ont travaillé pour lui et qui sont invités

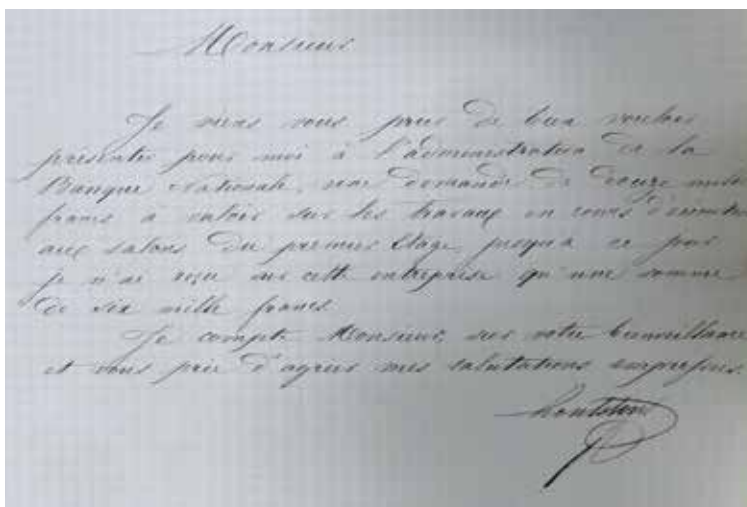


FIG. 22 Houtstont demande à l'arch. Wynand Janssen le paiement d'une avance sur les travaux du salon de l'hôtel du gouverneur, 1867 (© Patrick Van den Branden, BNB).

à assister à la cérémonie d'inauguration. Le document ne détaille pas leurs qualifications. Une recherche dans l'Almanach de 1897 ne donne que peu de résultats quant aux noms. Certains artisans sont catalogués comme « sculpteur ornementaliste », « sculpteur sur plâtre », « plafonneur », voire « marbrier ». C'est en tout cas une indication des divers métiers des ouvriers employés par Houtstont (FIG. 21).

## LE PLUS CHER

Si les nombreuses commandes publiques remportées par Houtstont constituent un moteur d'activité, elles n'en requièrent pas moins une solide assise financière et des efforts soutenus. Les cotisations<sup>38</sup>, l'achat de matériaux et d'outils, les frais de transport et de salaire sont autant de postes qui réclament des paiements réguliers. L'importance de cet investissement financier peut se déduire de la fréquence avec laquelle Houtstont réclame des avances (FIG. 22).

Houtstont est cher, ce qui expliquerait que les architectes qui souhaitent sa collaboration tentent d'éviter ou de contourner les procédures d'adjudication. Son prix est en rapport avec la qualité qu'il prétend fournir, un argument dont il se sert délibérément envers ses donneurs d'ordre. Lors de la reconstruction du Palais royal de Laeken, l'architecte Balat entend

36. AGR, BA, dossier 368, lettre de Wellens au ministre de la Justice, 17/10/1876.

37. ABNB, AKG.

38. Voir chap. 8.

coûte que coûte travailler avec Houtstont. Ce dernier affirme haut et fort qu'il ne fera appel qu'aux meilleurs ouvriers et artisans, les plus capables, qu'il faut rémunérer selon la qualité de leur travail – en glissant que pour une commande de ce niveau, seuls les meilleurs ouvriers pourront suffire à la tâche<sup>39</sup>.

Les ouvriers et artisans qu'il engage comptent aussi parmi les mieux payés. Le salaire horaire de ses tailleurs de pierre sur le chantier du château de Gaasbeek en 1891 s'élève à 0,65 francs belges. Le salaire journalier d'un maçon est de 3,5 francs belges, celui des manœuvres n'étant que de 2,5 francs belges. Un porteur, quant à lui, a un salaire journalier de 1,75 francs belges<sup>40</sup>.

Comme Houtstont ne veut ou ne peut travailler qu'à un prix élevé, il renonce à remettre offre pour certains marchés, alors même qu'on l'invite instamment à le faire. Il laisse ainsi passer l'occasion de travailler à la restauration d'une petite centaine de culs-de-lampe et de consoles sur les façades de l'hôtel de ville de Bruxelles en 1885, pensant que son prix ne serait pas concurrentiel<sup>41</sup>.

## JUST IN TIME

Un chantier du XIX<sup>e</sup> siècle est une machine bien organisée. Les entreprises, ainsi que tous les sous-traitants et intervenants sur le projet, se voient assigner des délais stricts. Les retards, quels qu'ils soient, sont sanctionnés par des amendes parfois très élevées. Ainsi, une sanction de 25 francs belges est infligée pour un retard de livraison d'un modèle en plâtre en 1869<sup>42</sup>. En 1893, sur le chantier du Palais royal de Laeken, l'amende de retard s'élève à 100 francs belges par jour<sup>43</sup>. Ces règles n'empêchent pas Houtstont d'avoir à faire face à des retards constants sur ses chantiers. Les raisons qu'il invoque sont diverses : l'architecte tarde à achever ses dessins, le donneur d'ordre ne cesse de demander des modifications, les livraisons n'arrivent pas à temps, les échafaudages n'ont pas été construits dans le respect du calendrier, etc. Les grèves peuvent également retarder les travaux, mais Houtstont prévoit dans ses contrats une clause d'immunité contre les troubles sociaux : le temps perdu pour cause de grève est ajouté au délai de livraison et est exempt d'amende<sup>44</sup>. La logistique nécessaire pour la livraison des pièces dans les délais ainsi que l'organisation du travail des ouvriers interviennent simultanément sur de nom-

breux chantiers, constituent sans doute le plus grand défi de Houtstont

## LES ATOUTS DE L'ENTREPRISE

L'expérience accumulée dans son pays d'origine et sa détermination à la faire valoir en Belgique constitue l'un des facteurs de réussite de Houtstont. Les architectes belges n'hésitent pas à faire appel à l'ornemaniste français et trouvent en lui un partenaire fiable en qui ils ont confiance. Houtstont dispose des équipements nécessaires et d'une main-d'œuvre suffisante pour mener les commandes à bonne fin. Savoir-faire artisanal, résolution et volonté d'entreprendre sont les fondements de son succès en tant qu'entrepreneur.



39. AGR TP, dossier du château de Laeken, dossier 76, lettre de Houtstont au ministre compétent, 23/11/1891.

40. AKG. Voir aussi Van Santvoort, 1999a.

41. AVB TP 7217, lettre de Houtstont au collège des Bourgmestre et échevins de la Ville de Bruxelles, 02/07/1885.

42. ABNB, lettre de Houtstont à Beyaert, 12/03/1869.

43. AGR, TP, dossier du château de Laeken, dossier 76, Soumission pour les sculptures par Houtstont, 26/04/1896.

44. ABNB, contrat passé entre Houtstont et la Banque nationale concernant la livraison de pierres destinées à l'agrandissement de la Banque, 25/06/1873.

## Rédacteur en chef

Stéphane Demeter

## Comité de rédaction

Okke Bogaerts, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Griet Meyfroots, Valérie Orban et Cecilia Paredes

## Secrétariat de rédaction

Paula Dumont, Cecilia Paredes

## Coordination du dossier

Paula Dumont, Griet Meyfroots

## Coordination de l'iconographie

Paula Dumont, Griet Meyfroots

## Auteurs / collaboration rédactionnelle

Linda Van Santvoort

## Traduction

Linguanet

## Relecture

Philippe Charlier, Farba Diop, Alice Gérard, Murielle Leseque, Anne Marsaleix

## Rédaction finale en français

Stéphane Demeter, Cecilia Paredes

## Rédaction finale en néerlandais

Okke Bogaerts, Paula Dumont

Ce numéro est entièrement traduit du néerlandais

## Liste des abréviations

ABNB: Archives de la Banque Nationale de Belgique  
ACSG, TP: Archives de la commune de Saint-Gilles, Travaux Publics  
AGR: Archives Générales du Royaume (Bruxelles)  
AGR, TP: Archives Générales du Royaume (Bruxelles), archives du Ministère des Travaux Publics  
AGR, BA: Archives générales du Royaume (Bruxelles), archives de l'Administration des Beaux-Arts  
AKG: Archief Kasteel Gaasbeek  
ARP: Archives du Palais royal  
AVB, TP: Archives de la Ville de Bruxelles, Travaux Publics  
AVB, BA: Archives de la Ville de Bruxelles, Beaux-Arts  
CIDEP: Centre d'information, de documentation et d'étude du patrimoine  
KBR, Est.: Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des Estampes  
KBR, Est., FH: Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des Estampes, Fonds Houtstont

## ISSN

2034-578X

## Dépôt légal

D/2021/6860/010

## Graphisme et création de la maquette

Polygraph'

## Impression

db Group.be

## Diffusion et gestion des abonnements

Cindy De Brandt,  
Brigitte Vander Bruggen  
bpeb@urban.brussels

## Remerciements

Lode De Clercq, mevr. Deconinck, voorzitter van het Hof van Cassatie, Davy Depelchin, Xavier Duquenne †, Jules Huysmans, Christophe Loir, Daniel Menchior, Griet Meyfroots, Laura Porcu, Frederik Tinck, Tom Verhofstadt, Bénédicte Verschaeren, Pierre-Yves Villette

## Éditeur responsable

Bety Waknine, directrice générale, urban.brussels (Service public régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine)  
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

## Contact

urban.brussels  
Direction Connaissance et Communication  
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles  
www.urban.brussels  
bpeb@urban.brussels

## Crédits photographiques

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction Patrimoine culturel de la Région de Bruxelles-Capitale.

## Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

- 001 - Novembre 2011  
Reentrée des classes
- 002 - Juin 2012  
Porte de Hal
- 003-004 - Septembre 2012  
L'art de construire
- 005 - Décembre 2012  
L'hôtel Dewez
- Hors série 2013  
Le patrimoine écrit notre histoire
- 006-007 - Septembre 2013  
Bruxelles, m'as-tu vu?
- 008 - Novembre 2013  
Architectures industrielles
- 009 - Décembre 2013  
Parcs et jardins
- 010 - Avril 2014  
Jean-Baptiste Dewin
- 011-012 - Septembre 2014  
Histoire et mémoire
- 013 - Décembre 2014  
Lieux de culte
- 014 - Avril 2015  
La forêt de Soignes
- 015-016 - Septembre 2015  
Ateliers, usines et bureaux
- 017 - Décembre 2015  
Archéologie urbaine
- 018 - Avril 2016  
Les hôtels communaux
- 019-020 - Septembre 2016  
Recyclage des styles
- 021 - Décembre 2016  
Victor Besme
- 022 - Avril 2017  
Art nouveau
- 023-024 - Septembre 2017  
Nature en ville
- 025 - Décembre 2017  
Conservation en chantier
- 026-027 - Avril 2018  
Les ateliers d'artistes
- 028 - Septembre 2018  
Le Patrimoine c'est nous !
- Hors-série - 2018  
La restauration d'un décor d'exception
- 029 - Décembre 2018  
Les intérieurs historiques
- 030 - Avril 2019  
Bétons
- 031 - Septembre 2019  
Un lieu pour l'art
- 032 - Décembre 2019  
Voir la rue autrement
- 033 - Printemps 2020  
Air, chaleur, lumière
- 034 - Printemps 2021  
Couleurs et textures

Retrouvez tous les articles sur  
[www.patrimoine.brussels](http://www.patrimoine.brussels)



Résolument engagé dans la société de la connaissance, urban.brussels souhaite partager avec ses publics, un moment d'introspection et d'expertise sur les thématiques urbaines actuelles. Les pages de *Bruxelles Patrimoines* offrent aux patrimoines urbains multiples et polymorphes un espace de réflexion ouvert et pluraliste. Exceptionnellement, les pages de *Bruxelles Patrimoines* accueillent une monographie inédite révélant une dimension méconnue de l'architecture bruxelloise. *Georges Houtstont et la fièvre ornemaniste de la Belle Epoque* sort de l'anonymat l'œuvre d'un sculpteur-ornemaniste associé au grands noms de l'architecture belge de son époque. Par la décoration d'un nombre impressionnant de bâtiments et monuments publics, il a participé à la transformation de Bruxelles à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Bety Waknine,  
Directrice générale



15 €



ISBN 978-2-87584-199-5